Le 26-01-2020

Télécharger ou imprimer au format PDF

Par le Parti de la démondialisation
Le 26 janvier 2020

Le Pardem relaie la réponse de Jacques Nikonoff à l'invitation reçue de François Asselineau à participer à la fête organisée par l'UPR pour le Brexit.
Le Pardem partage l'argumentation de Jacques Nikonoff.

Bonjour Monsieur Asselineau,

Vous m'avez fait parvenir une invitation à la soirée de célébration du Brexit organisée par l'Union populaire républicaine (UPR), le 31 janvier à Paris. Le Brexit, en effet, est un évènement historique extraordinairement positif puisque le Royaume-Uni est le premier pays membre du système de l'Union européenne à retrouver sa liberté. Néanmoins je ne participerai pas à cette soirée qui est une opération électoraliste.

D'abord, dans une vidéo, vous annoncez que vous invitez des personnalités politiques dont vous dites qu'elles sont « d'accord pour se battre pour la souveraineté nationale ». Vous citez les noms de quelques dirigeants du Parti communiste français, de Jean-Luc Mélenchon et d'autres députés de La France insoumise, or c'est inexact. Ces partis et personnalités ont combattu le Brexit, combattent avec acharnement la sortie de l'euro et de l'Union européenne et se prononcent par conséquence, dans les faits, contre la souveraineté nationale ; que viendraient-ils faire à une soirée festive sur le Brexit ?

Ensuite, dans la même vidéo, vous annoncez que vous invitez, entre autres, Marine Le Pen et Nicolas Dupont-Aignan, pour les mêmes raisons. Ces personnalités et ces partis, à la différence des précédents, ont été, dans le passé, favorables à la sortie de notre pays de l'euro et de l'Union européenne, mais ce n'est plus le cas. Pourquoi viendraient-ils à cette soirée ?

Enfin, vous déplorez les « trois années et demi de tergiversations » entre la date du référendum au Royaume-Uni qui a décidé du Brexit, le 23 juin 2016, et la date officielle de la sortie, le 31 janvier 2020. Ces « tergiversations » ont été provoquées par l'activation de l'article 50 du traité de Lisbonne, par le gouvernement britannique. Cet article précise les conditions qu'un pays membre du système de l'Union européenne doit respecter pour sortir de ce système. Il n'a d'autre but que de donner les moyens à la Commission européenne de ralentir tout processus de sortie en laissant du temps aux forces d'opposition pour s'organiser afin de saboter la volonté populaire. Comme vous êtes favorable à cet article 50 pour le Frexit, vous devriez avoir l'honnêteté politique de tirer les leçons de ces « tergiversations » et d'admettre que la solution la plus efficace est une sortie de la France de l'Union européenne non par l'article 50 mais par une décision unilatérale immédiate.

En dernier lieu, vous prétendez que cette initiative n'est pas une « soirée UPR ». C'est inexact. Si vous aviez voulu organiser un évènement avec d'autres organisations et personnalités, vous auriez dû suivre la règle habituelle de savoir-vivre qui consiste à mettre en place un petit collectif chargé de préparer, dans la concertation, l'évènement en question. Rien de tel ne s'est produit. Il aurait fallu être franc et annoncer clairement que c'était une soirée UPR ce qui n'aurait rien eu de choquant.

En réalité, avec cette soirée vous voulez lancer votre campagne pour la présidentielle de 2022. Mais l'élection présidentielle a changé de nature : désormais le vote utile ou « pour le moins pire » a lieu dès le premier tour pour « faire barrage » au candidat de la famille Le Pen, rendant votre candidature inopérante. Le boycott de cette parodie électorale s'impose donc.

Pour toutes ces raisons je ne participerai pas à la soirée de l'UPR, mais fêterai d'une autre manière la liberté retrouvée du peuple britannique, en attendant celle du peuple français.

Jacques Nikonoff

- Président d'Attac au moment du référendum de 2005 sur le Traité constitutionnel européen.
- Auteur du premier livre publié en France en faveur de la sortie de l'euro et de l'Union européenne (*Sortons de l'euro. Restituer la souveraineté au peuple*, Mille et une nuits, avril 2011).
- Ancien président du Parti de la démondialisation (Pardem).

Lettre de François Asselineau à Jacques Nikonoff

Cher Ami,

À l'occasion de l'événement historique que constitue le Brexit, j'ai l'honneur de vous convier à une grande soirée le 31 janvier prochain, rassemblant toutes les personnalités françaises issues du monde de la politique et du monde intellectuel qui se réjouissent que nos voisins britanniques se libèrent de l' Union européenne.

Je vous propose de célébrer le Brexit à l'espace « Atelier Basfroi » à partir de 20h, au 23 rue Basfroi dans le 11ème arrondissement à Paris, où se rendront environ 500 personnes ainsi que de nombreux journalistes.

Je souligne qu'il ne s'agit pas d'une « soirée UPR » mais d'une soirée de célébration du Brexit qui n'a pas d'autre signification politique. Je prendrai la parole vers 22h en guise d'introduction ainsi qu'éventuellement les autres personnalités politiques qui viendraient. Le reste de la soirée se déroulera autour d'un buffet, de manière informelle et festive. Nous procéderons également à un décompte entre 23h59 et minuit, heure effective du Brexit de ce côté-ci de la Manche.

Votre présence montrera qu'il existe des intellectuels français qui, par-delà tous les clivages de la société, souhaitent le rétablissement de l'indépendance, de la souveraineté et de la grandeur de la France, ainsi que de sa démocratie.

Le vote en faveur du Brexit de juin 2016 a rassemblé des électeurs britanniques venus de tous les horizons politiques et intellectuels. Il en avait été de même du vote rejetant la Constitution européenne, en France, en mai 2005.

L'assujettissement actuel de notre pays à des intérêts étrangers et à une oligarchie financière mondiale, ainsi que l'extrême colère de nos concitoyens ne peuvent laisser les intellectuels français indifférents. Je crois que chacun peut apporter sa pierre à la libération de la France.

Pour des raisons d'organisation, je vous saurais gré de bien vouloir confirmer votre présence même si vous ne

comptez passer que brièvement à cette soirée, avant le mercredi 29 janvier, en nous précisant le nom de la personne qui, éventuellement, vous accompagnera.

Comptant sur votre présence, je vous prie, cher Ami, de trouver ici l'expression de mes salutations républicaines.

François ASSELINEAU

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire